

Thoiry, le zoo qui voulut libérer les animaux

par

■ **Edmond de La Panouse** ■

Président du conseil de surveillance du Groupe Thoiry

En bref

Depuis sa construction au XVI^e siècle, le château de Thoiry a toujours été un observatoire de la nature et le témoin des évolutions de nos perceptions du vivant. L'arrivée des animaux, inspirée par les ranches sud-africains et les jardins des empereurs de Chine, a constitué une nouvelle étape de ce rapport. L'ouverture du zoo en 1968 visait à sauver un patrimoine historique. Elle a changé le modèle économique du domaine, redonné une fonction sociale au château et conduit la famille de La Panouse à s'engager pour le bien-être de la faune et de la flore. Cette première ouverture, marquée par le parti pris avant-gardiste de libérer les animaux sur de grands territoires et de brider la liberté des visiteurs, a été suivie par la création d'autres parcs animaliers et réserves. La famille n'a eu de cesse d'innover pour améliorer le bien-être des animaux, en privilégiant l'expression des comportements instinctifs des espèces, tout en réveillant les consciences des visiteurs.

Compte rendu rédigé par Sophie Jacolin

L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse les comptes rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.

Séminaire organisé grâce aux parrains de l'École de Paris du management :

Algoé¹ • Chaire Futurs de l'industrie et du travail • Chaire Mines urbaines • EDF • ENGIE • Executive Master – École polytechnique • Fabernovel • Groupe BPCE • GRTgaz • IdVectoR² • IPAG Business School • L'Oréal • La Fabrique de l'industrie • MINES ParisTech • RATP • Syndicat des entreprises de l'économie numérique et des technologies nouvelles³ • Université Mohammed VI Polytechnique • UIMM • Ylios¹

1. pour le séminaire Vie des affaires / 2. pour le séminaire Management de l'innovation / 3. pour le séminaire Transformations numériques

Premier château de la Renaissance bâti sur une colline, Thoiry a été conçu, dès ses origines, en pleine harmonie avec la nature – certains indices laissent penser qu'il s'élève sur un ancien site druidique. Son architecture reflète cette attention : le bâtiment est le pivot d'un calendrier solaire, dont les allées des jardins sont les aiguilles ; et à chaque solstice, le soleil se couche à travers le vestibule central. Ses parterres à la française ont été imaginés au XVIII^e siècle par Claude Desgots, neveu de Le Nôtre, et complétés au XIX^e par les ensembles anglo-chinois de Chatelain, puis de Varé, à qui l'on doit aussi le bois de Boulogne. Chacun de leurs arbres et buissons semble présent depuis toujours, faisant oublier la minutie des paysagistes.

Mon père a grandi dans ce domaine familial qui couvrait alors 500 hectares... et dont l'entretien était éminemment coûteux. Il a vite compris que, dans ces conditions, la propriété ne survivrait pas à sa génération. À 18 ans, en 1965, il a proposé à ses parents de l'ouvrir au public et d'en organiser la visite guidée. C'était alors assez inédit. Néanmoins, il s'est vite avéré qu'avec 50 000 visiteurs annuels tout au plus, la fréquentation serait insuffisante pour sauvegarder le château. Deux autres solutions se présentaient, créer un parc d'attractions ou accueillir des animaux. La première cumulait les inconvénients : elle deviendrait obsolète si Disney s'implantait un jour en France, et porterait atteinte aux jardins. Ce fut donc la seconde. Ainsi mon père a-t-il créé un petit parc zoologique, avec l'aide précieuse de Jean Richard, amoureux des animaux, qui avait fondé un cirque peu auparavant. Ce dernier, lui-même autodidacte, avait tenu à soutenir ce jeune étudiant en droit et en théologie désireux d'offrir une nouvelle vie à la propriété familiale.

Libérer les animaux, enfermer les visiteurs

Ce tout premier parc était assez compartimenté et plutôt disgracieux. Mon père ne pouvait s'en satisfaire, lui qui, féru d'histoire et nourri par l'immense fonds d'archives du château, avait restauré une partie des jardins selon les plans originaux. Il tenait à mettre en valeur le domaine et, chose rare en France, disposait d'espace : autant en tirer parti pour présenter les animaux. Il a puisé son inspiration dans les ranches sud-africains, qui sont à la fois des fermes d'élevage d'animaux domestiques et des réserves touristiques pour animaux sauvages en semi-liberté, et s'est souvenu que les empereurs chinois possédaient des jardins de plusieurs milliers d'hectares, dans lesquels vivaient des espèces venues du monde entier. Une idée radicalement innovante s'est alors imposée : les animaux évolueraient librement dans de grands espaces, tandis que les visiteurs resteraient enfermés dans leur voiture.

Le principe a fonctionné, pour une raison zoologique simple. Les grands groupes d'herbivores comptent invariablement un mâle dominant et un bouc émissaire. Lorsqu'un troupeau d'herbivores de plus de quatre ou cinq individus est transplanté dans un zoo urbain, le mâle dominant s'attaque aux autres, parfois jusqu'à la mort, car l'espace est trop réduit pour qu'un bouc émissaire vive à une distance suffisante et assume la fonction de victime. À Thoiry, les groupes, venus d'Afrique, se sont reconstitués en un quart d'heure, avec mâles dominants et boucs émissaires. Ils ont pris leurs marques sans difficulté.

Le succès du parc fut immédiat. Son ouverture, en mai 1968, a suscité un embouteillage depuis la capitale, à plus de 50 kilomètres ! Mon père a inauguré deux nouveaux parcs en 1974, la réserve africaine de Sigean et le safari de Peaugres. Puis, le parc médiéval du Colombier a vu le jour, en 1998, dans un château appartenant à la famille ; depuis, je l'ai repris à mon compte. J'ai également fondé, avec un associé, la réserve biologique des Monts d'Azur. Enfin, nous possédons un parc au Portugal depuis 2014, le zoo Santo Inácio. L'heure est au développement de nos parcs, avant d'envisager une nouvelle croissance externe.

Du patrimoine familial au patrimoine mondial

Nos parcs remplissent deux grandes missions : sauvegarder des espèces en voie de disparition et faire œuvre de pédagogie auprès du public. De façon générale, les zoos sont devenus des centres de conservation de la biodiversité. Il est important de préciser que, depuis plus de trente ans, les animaux ne sont plus prélevés dans la nature. Leur affectation entre zoos est gérée dans le cadre de programmes européens, sous l'égide de l'association européenne des aquariums et zoos, l'EAZA : pour chaque espèce, un coordinateur décide de la destination des animaux et définit leurs conditions de détention.

L'EAZA orchestre également des programmes de conservation dans le monde entier. Nous échangeons constamment avec elle, pour croiser les résultats qu'elle recueille dans la nature avec ceux que nous collectons dans nos parcs, lieux d'observation privilégiés pour les chercheurs, les étudiants et les vétérinaires. Ce faisant, nous participons à la recherche sur les soins, tout autant qu'à la conservation d'espèces menacées par le braconnage et la destruction de l'environnement. L'Europe est le continent où la faune sauvage est la plus menacée au monde, tant la densité de la population y est grande. Il persiste néanmoins des zones inhabitées où des animaux peuvent être réintroduits – au prix, certes, de choix forts et de quelques changements d'habitude de la part des populations. Des espèces qui avaient disparu du continent ont pu y être réimplantées, comme le cheval de Przewalski et le bison d'Europe. Ce sont précisément deux espèces que nous accueillons en pleine liberté dans notre réserve biologique des Monts d'Azur, qui s'apparente d'ailleurs surtout à un centre de recherche. Cette réintroduction a contribué à régénérer le biotope dans une des dernières forêts primaires de France. Depuis, des espèces végétales et des animaux y sont réapparus.

Les zoos n'ont vocation ni à remplacer la nature ni à la reproduire. Ils la mettent en scène, tout en éveillant une conscience et une interrogation chez les visiteurs. Les programmes pédagogiques que nous dispensons dans nos parcs sont visés par l'Éducation nationale. Sans prétendre apporter toutes les réponses, nous livrons notre point de vue de militants pour la préservation des espèces et contre le trafic d'animaux, l'un des plus lucratifs au monde après celui de la drogue. Il faut se réjouir qu'en la matière, les lois aient été durcies en France : si nous ne donnons pas l'exemple, comment convaincre les populations locales de renoncer au braconnage, qu'elles pratiquent parfois pour survivre ?

Sachant que nous relevons du statut juridique de l'entreprise, nous ne pouvons pas, comme les parcs anglo-saxons, créer un grand trust caritatif qui s'assimilerait à une organisation non gouvernementale et qui soutiendrait nos actions extérieures. C'est pourquoi, dès sa création en 2008, nous nous sommes saisis du nouvel outil qu'est le fonds de dotation, qui vient combler un vide juridique entre l'association et la trop rigide fondation. Il peut recevoir des dons privés, mais pas de subventions. Le tout premier fonds de dotation créé en France fut donc celui de Thoiry-Peaugres Conservation. Il est dédié à des programmes internationaux de conservation d'espèces menacées, généralement en lien avec celles qui sont présentes dans nos parcs. Nous l'orientons de plus en plus vers la conservation du biotope et la sécurisation des territoires. Cela implique de collaborer avec les populations locales, d'étudier leurs besoins et de trouver des solutions afin d'améliorer leur quotidien – et, ce faisant, de préserver leur cadre de vie. À ce titre, nous finançons la construction d'écoles dans des villages reculés, en assumant la rémunération des professeurs et l'achat de livres, nous installons des pompes à eau pour que l'irrigation soit privilégiée à la culture sur brûlis, ou nous aidons les femmes à développer une activité commerciale. Ceux qui, hier, secondaient les braconniers, y trouvent des ressources alternatives et deviennent des gardiens de la forêt, qu'ils connaissent mieux que quiconque. La population protège son environnement, se l'approprie et en fait un levier de sa vie économique, tandis que les plus jeunes accèdent à l'éducation.

Une course à l'innovation

Les parcs zoologiques français évoluent bel et bien dans un marché. Dans cette profession, le taux d'échec est immense : sur quinze projets qui se dessinent chaque année, un seul voit le jour tous les trois ou quatre ans. Le ticket d'entrée est considérable, tant les aménagements sont coûteux. Ainsi, nous réinvestissons 95 % de nos